

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi 22 avril 2026
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
Philippe Albert	Directeur de l'ingénierie et des infrastructures	
Jean-Pierre Losier	Gestionnaire des dossiers municipaux	

Également présent : David Poiré BC2 Groupe Conseil

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution: 2026-014-ST

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

3. AUTRES

- Aucun.

4. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution: 2026-015-ST

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Yolán Thomas

QUE le conseil municipal se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

4.1 Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises.

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises.

Résolution: 2026-017-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 19h55 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal